



Angers, lundi 17 décembre 2018

La Ville d'Angers lauréate du concours Villes Amies des Aînés

La Ville d'Angers a reçu vendredi 7 décembre 2018 au Ministère des Solidarités et de la Santé le prix Habitat du Concours Villes Amies des Aînés "Âgés, luttons contre les idées reçues!" qui récompense la politique de l'habitat dédié aux seniors.

Le prix national 2018 du réseau des villes « Amies des Aînés » sur la thématique habitat a été remis à Paris à Maxence Henry, Adjoint à la politique intergénérationnelle et aux seniors. Cette récompense vient confirmer l'engagement pris en 2015 par la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, le CCAS et les bailleurs sociaux Angers Loire Habitat, Immobilière Podeliha, Soclova et Logi Ouest de développer une offre d'habitat favorable au vieillissement de la population. « Créer un vivier de logements adaptés aux seniors dans le parc HLM m'a semblé être une priorité. Je remercie les bailleurs sociaux d'avoir compris l'intérêt d'une telle évolution » souligne Maxence Henry.

Le projet « Bien vieillir à domicile » récompensé

Initiée en 2015, la réflexion repose sur un constat : le souhait des plus de 75 ans de continuer à vivre à domicile, de façon active. Outre l'équipement des logements favorables à l'accompagnement du vieillissement, le projet vise à adapter la Ville aux seniors avec non seulement la construction de logements adaptés mais aussi un aménagement de l'environnement immédiat, dans des quartiers à forte présence de services de proximité... Le but est de permettre aux seniors de continuer à mener une vie active tout en préservant leur autonomie.

Les critères d'évaluation du jury

Au total, soixante-quatre projets ont été étudiés par un jury composé de professionnels et de mécènes. Lors de cette quatrième édition du concours Villes Amies des Aînés, le jury s'est attaché à valoriser des initiatives pour :

- rendre visibles les personnes âgées,
- lutter contre l'« âgisme » et les stéréotypes,
- aider les aînés à se sentir mieux avec leur âge,
- véhiculer une image positive du vieillissement,
- rendre plus accessible l'environnement et les logements urbains.

L'association Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés afin d'inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins de leurs aînés, de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité.

Depuis sa création en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires urbains.